

# Oneg Chabat

n° 62

## « le Délice du Chabat »

diffusé par

Yéchiavat Torat H'aïm Cej, Nice,

“pour la Gloire d'Hakadoch Barouk' Hou”



## Chabat, D'ieu, le Couple

*D'après le Gaon Rav Chmouel Halévi Wozner ztsal (Chévet Halévi Béréchit)*

La création première du monde se termine en ces mots dans la Tora « ce fut le soir, ce fut le matin, le sixième jour », s'en suit le premier verset traitant du Chabat « vayh'oulou achamayim » – voir Béréchit 1-31, 2-1. Les lettres des mots 'yom hachichi vayh'oulou hachamayim » constituent le nom divin ! La création est scellée du nom divin. C'est le début du Chabat. On retrouve le même exercice à propos de l'homme et de la femme. Au traité Sota 17A les Maîtres nous enseignent « si l'homme et la femme sont méritants D'IEU réside parmi eux ». Rachi explique : D'IEU a partagé son nom entre eux, en hébreu ich (pour l'homme) contient la lettre youd, et icha (pour la femme) qui est composé de la lettre hé – ces deux lettres forment le nom divin. Expliquons : les Maîtres (Béréchit Raba 14A) enseignent que l'homme est la couronne de la création et l'enjeu de toute la création, toutefois sa création ne fut achevée seulement après la création de la femme – H'ava ! Ce n'est que lorsque ces deux êtres sont existants que l'œuvre divine est parfaite.

Mais ce schéma n'est pas complet. Le nom divin se parfait à la venue des enfants, tel que les Maîtres disent : les lettres youd et hé représentent le père et la mère, et les vav et hé sont les enfants...

Le nom divin ne sera complet seulement lorsque la descendance de Amalek sera anéantie. Amalek s'oppose au nom divin, c'est la descendance d'Israël reflétant le divin qui efface Amalek. La lumière d'Israël repousse l'obscurité de Amalek.

*(nb : le nom divin est le reflet de la création du monde, ce monde composé d'une famille père/mère/enfant – c'est cela même le Chabat cette union parfaite du couple, cette harmonie existentielle. On pourrait dire que si la présence divine règne dans le couple ce qui constitue une bénédiction pour le couple et toute la famille, cela est davantage une bénédiction pour D'IEU lui-même, je veux dire que D'IEU n'existe seulement lorsque le couple existe, le couple a tous les moyens d'exister et par là même occasion faire exister D'IEU. Il y a une attente divine de l'harmonie du couple qui est l'harmonie de l'univers jusqu'aux plus hautes sphères... Tout ceci s'inscrit dans le Chabat parce que le Chabat depuis l'allumage de ses lumières et ce jusqu'à la havdala – extinction des lumières, le couple a tous les moyens pour retrouver un chalom parfait... Ce n'est pas une utopie, je vous assure plutôt que de divorcer apprenons à vivre un réel CHABAT CHALOM ! Tous en seront gagnants, le mari, l'épouse, les enfants, et même ... D'IEU !!!)*

## Kidouch sur le cognac

*D'après le Gaon Rabénoù Ovadya Yossef ztsal  
H'azon Ovadya Chabat 2*

Si une personne récite le kidouch et se rend compte que son verre contenait du cognac et non du vin, est-elle acquittée ?

Il faut d'abord élucider quelle bénédiction récite-t-on sur le cognac ?

Le Chout Haleket écrit : le cognac est du vin de meilleure qualité que le vin ordinaire, il faudra réciter hagefen, mais voilà que l'us des gens est de réciter chéakol.

Le Yaavets est également d'avis qu'il faut réciter hagefen sur le cognac, l'us des gens découle d'une erreur.

D'après cela celui qui a récité le kidouch sur le cognac est acquitté et n'a pas besoin de refaire le kidouch. Et, ceci est dit même pour ceux qui sont d'avis que sur le cognac on récite la bénédiction de chéakol et qu'il n'y a pas d'erreur – opinion soutenue par le H'ida.

Nous concluons que, à posteriori, on sera acquitté sur le cognac à titre de "sabal" (safek bérah'ot leakel – un doute sur une bénédiction, ici basé sur la discussion de savoir quelle bénédiction on récite sur le cognac, on ne recommence pas la bénédiction). S'appuyant également sur les propos de Rabénoù Yérouh'am qui veut que celui qui récite kidouch sur "h'amar médina" (boisson alcoolisée du pays) est acquitté du kidouch.

*(nb : rajoutons les conclusions du Gaon Rav David Yossef chalita Halah'a Béroura : sur le cognac de vin on récitera chéakol, car : même si à la base c'est du vin qui s'est amélioré, étant donné que son goût a complètement changé on récitera chéakol ! Le cognac fabriqués par les non juifs sera interdit à la consommation – voir Choulh'an Arouh' Y"D 123-24, comme écrit le Rav zal dans Halih'ot Olam volume 7 page 143 : il est strictement interdit de consommer du cognac sans label de cacheroute, celui des non juifs est interdit à la consommation et à en tirer profit, il faut empêcher ceux qui l'autorisent).*



## Chabat, la fiancée

*Tiré de Oumatok Haor Chabat*

Chabat est comparé à la fiancée ! Pourquoi ?

Le Admour de Setrikov (élève du Griz zal) explique : comment distingue-t-on une fiancée ? Lors des fiançailles toutes les fiancées se ressemblent, habillées et maquillées, extérieurement on ne sait pas dire la qualité de la fiancée. Ce n'est qu'en la connaissant de l'intérieur que le fiancé nous dira pourquoi il l'a choisie parmi toutes les autres fiancées. Ainsi pour Chabat, tous sont habillés en l'honneur du Chabat, comment distingue-t-on une personne profondément animée et attachée au Chabat ? Ce n'est seulement lorsqu'on distinguera que toute sa personne "chabatique" est différente de celle de la semaine !

*(nb : l'aspect extérieur du Chabat connaît toute son importance, repas différents, vêtements réservés au Chabat etc., tout ceci participe à l'ambiance du Chabat mais ce n'est pas suffisant, il faut "être" Chabat, avoir et adopter un comportement digne du Chabat. Le Chabat doit toucher l'homme dans son for intérieur, il ne peut pas se comporter le jour de Chabat de façon semblable à la semaine, notre parler et notre façon de marcher le jour de Chabat doit être digne de ce jour. Il faut créer tout un univers et une atmosphère propre au Chabat, il faut complètement se couper de la semaine en ce jour...).*

**Horaires Chabat Kodech – Nice 5778/2018**

**Vendredi 6 juillet-23 tamouz**

**Entrée de Chabat 20h00**

**Samedi 7 juillet-24 tamouz**

**Sortie de Chabat 22h08 Rabénoù Tam 22h46**

\*\*\*\*\*

**Pour les Séfaradim allumer les lumières de Chabat  
APRES avoir récité la bénédiction de l'allumage**

Le Oneg Chabat existe depuis deux ans – déjà !  
Prenez part à sa diffusion pour élargir son champ  
d'action et encourager nos frères éloignés à vivre  
délicieusement le Chabat

**Dons à CEJ 31 avenue henri barbusse 06100 Nice**